

CERTIFICAT

N° : 2102424.1

Le présent certificat atteste que la société

BPG AVOCATS

Numéro de Déclaration d'Activité : 76 34 10724 34

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

- L.6313-1 -1° : Les actions de formation
- L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences
- L.6313-1 -3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- L.6313-1 -4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L.6211-2

La présente société est certifiée à compter du 30/11/2021.

Ce présent certificat est valide du 30/11/2021 au 29/11/2024 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

4 rue Fabre,
34000 MONTPELLIER



Laetitia CLANET
DIRECTRICE CERTIFICATION